

4.4 INTERCLUBS SENIORS DAMES

2, 9, 16, 23, 30 mars, report éventuel le 13 avril 2026
Finale le 27 avril 2026

RÈGLEMENT PARTICULIER DE L'ÉPREUVE

Ce règlement complète les règlements généraux applicables à toutes les épreuves fédérales et les règlements spécifiques aux épreuves fédérales interclubs par équipes.
Les conditions des règlements particuliers priment celles des règlements généraux.

RÈGLEMENT GÉNÉRAL DE L'ÉPREUVE

Les équipes de Clubs sont réparties en divisions, chaque division étant composée de poules. Un Club ne peut pas avoir plus d'une équipe par poule. Les équipes se rencontrent une fois sur le terrain de l'équipe premièrement citée dans le calendrier.

Si plusieurs équipes sont engagées (**2 équipes dames maxi** par Club), tous les index arrondis à la date de la rencontre des joueuses de l'équipe B devront être supérieurs ou égaux à celui de la dernière joueuse de l'équipe A. Une joueuse de l'équipe B ne pourra jouer qu'une seule fois dans l'équipe A à condition qu'une demande soit envoyée par mail, au plus tard 48h avant la rencontre à **competition@golf-centre.fr**.

L'index pris en compte de la joueuse est celui à la date de la première rencontre.

Quels que soient les divisions dames et messieurs que le Club reçoit, l'ordre des rencontres devra être le suivant :

- équipe dames ou messieurs la plus éloignée du Club hôte, selon décision du Comité de l'épreuve,
- 1^{ère} division jouant avant la 2^{ème}.

CONDITIONS DE PARTICIPATION

Pour les Clubs :

Seuls peuvent participer à cette épreuve les Clubs de la Ligue du Centre-Val de Loire affiliés à la FFGolf avec terrain homologué, et à jour de leur cotisation à la Ligue.

L'Association Sportive qui reçoit règle les green-fees des invités à la Société Gestionnaire, si celle-ci n'accepte pas le principe de la réciprocité.

Pour les équipières : voir les règlements généraux et spécifiques aux épreuves fédérales interclubs par équipes.
Être de catégorie d'âge seniors ou seniors 2 (anniversaire la veille de l'épreuve).

Le Comité de l'épreuve pourra autoriser, sous réserve de faisabilité, les joueurs en situation de handicap, titulaires du medical pass délivré par l'EDGA avec la mention « buggy : yes », à jouer en voiturette. La demande devra être faite auprès du Club organisateur et/ou de la personne en charge de l'Administration de l'épreuve au plus tard à la date de clôture des inscriptions.

MARQUES DE DÉPART

La position des plots de départ (couleur rouge) **devra être respectée** même si celle-ci ne correspond pas à la couleur de la marque fixe permanente au sol.

FORME DE JEU

Équipe de 4 joueuses.

1 foursome et 2 simples consécutifs / Match-play / 18 trous.

En 1^{ère} division, le foursome est joué obligatoirement avant les simples.

Pour les simples, les joueuses jouent par ordre croissant des index arrondis à la date de clôture des inscriptions des équières.

Les feuilles de composition de l'équipe doivent être remises au Comité 15 minutes avant le 1^{er} départ des joueuses.

Les joueuses marquent 1 point par match gagné et 1/2 point par match partagé. L'équipe victorieuse de la rencontre marque 1 point. En cas d'égalité au terme de la rencontre, le départage se fait sur le foursome puis sur le 1^{er} simple, puis sur le 2nd. En cas d'égalité parfaite, les 2 équipes marquent 1/2 point.

En cas d'égalité à l'issue des rencontres de poules, l'équipe vainqueur de la poule sera celle qui aura le meilleur match average sur toutes les rencontres. En cas de nouvelle égalité, le vainqueur de la rencontre opposant les ex-aequo sera qualifié. En cas de 3^{ème} égalité, le total des index des joueuses des équipes de la dernière rencontre sera comparé, et la victoire reviendra à l'équipe dont le total des index est le plus élevé.

Si lors d'une rencontre, une équipe se présente avec moins de 3 joueuses, celle-ci sera forfait et entrainera sa mise hors compétition. Cette équipe jouera automatiquement l'année suivante en division inférieure.

Le départage se faisant sur le foursome, celui-ci doit être obligatoirement joué.

Une équipe qui devait rencontrer une équipe qui a été mise hors compétition ou qui a déclaré forfait, marquera 3 points.

1^{ère} division : la 1^{ère} équipe gagne l'Interclubs et 2 équipes descendent.

2^{ème} division : 2 montées :

- Si 3 poules : finale à 3 en chouette, avec 6 points à partager ;
- Si 4 poules : finale à 2 entre les poules 1 et 2 et entre les poules 3 et 4.

Dans le cas où l'équipe A d'un Club se maintient en 1^{ère} division fin avril 2026, l'équipe B de ce Club ne pourra pas monter de 2^{ème} en 1^{ère} division.

Dans ce cas, la montée sera réservée aux équipes finissant 2^{ème} avec chouette éventuelle s'il y a plus de 2 équipes.

Si les chariots sont interdits (sol gelé ou fortement détrempe), les capitaines des Clubs hôtes devront prévenir les capitaines des Clubs invités 48h avant la rencontre, afin que ceux-ci choisissent leurs joueuses en fonction de cette contrainte.

Les rencontres peuvent se faire sur greens d'hiver.

ENGAGEMENT

Inscription du Club sur Extranet : <http://xnet.ffgolf.org> avec coordonnées des capitaines d'équipe au plus tard **1 mois avant le premier jour de l'épreuve**. Ouverture des inscriptions le 15 décembre 2025.

Inscription des joueuses sur Extranet : <http://xnet.ffgolf.org> **au plus tard 8 jours pleins avant la 1^{ère} rencontre**. Chaque équipe doit comporter au MINIMUM 6 équipières inscrites.

Droit d'inscription : 60 € par équipe ; par virement à la Ligue du Centre-Val de Loire avant le 15 janvier 2026 (si possible).

DÉPARTS ET INTEMPÉRIES

Départs le lundi à partir de 12h30.

En cas d'alerte météo orange, les capitaines devront se téléphoner la veille des rencontres, voire tôt le lundi matin en cas de long déplacement. Les rencontres seront automatiquement reportées et la date du report sera fixée le lundi qui suivra les dates prévues au calendrier. Si c'est le cas dans les premières journées, les capitaines devront convenir d'une date rapprochée, un autre jour de semaine.

COMITÉ DE L'ÉPREUVE

Les responsables du Club qui reçoit et les 2 capitaines.

RÉSULTATS

Envoyés à **competition@golf-centre.fr** (sous la forme X bat Y en précisant le score, la division et la poule) dans les 24h. Un mail seul suffit mais les capitaines doivent conserver la feuille de match en cas de contestation.

PRIX

Trophée remis à l'équipe vainqueur de la 1^{ère} division.

APPLICATION DES RÈGLEMENTS GÉNÉRAUX DES ÉPREUVES FÉDÉRALES

Voir 2.5

4.5 INTERCLUBS SENIORS MESSIEURS

2, 9, 16, 23, 30 mars, report éventuel le 13 avril 2026
Finale le 27 avril 2026

RÈGLEMENT PARTICULIER DE L'ÉPREUVE

Ce règlement complète les règlements généraux applicables à toutes les épreuves fédérales et les règlements spécifiques aux épreuves fédérales interclubs par équipes.
Les conditions des règlements particuliers priment celles des règlements généraux.

RÈGLEMENT GÉNÉRAL DE L'ÉPREUVE

Les équipes de Clubs sont réparties en divisions, chaque division étant composée de poules. Un Club ne peut pas avoir plus d'une équipe par poule. Les équipes se rencontrent une fois sur le terrain de l'équipe premièrement citée dans le calendrier.

Si plusieurs équipes sont engagées (**3 équipes messieurs maxi** par Club), tous les index arrondis à la date de la rencontre des joueurs de l'équipe B devront être supérieurs ou égaux à celui du dernier joueur de l'équipe A. De même pour l'équipe C vis-à-vis de l'équipe B.

Un joueur de l'équipe B ou C (réserves) ne pourra jouer qu'une seule fois dans la catégorie supérieure A ou B à condition qu'une demande soit envoyée par mail, au plus tard 48h avant la rencontre à competition@golf-centre.fr.
L'index pris en compte du joueur est celui à la date de la première rencontre.

Quels que soient les divisions dames et messieurs que le Club reçoit, l'ordre des rencontres devra être le suivant :

- équipe dames ou messieurs la plus éloignée du Club hôte, selon décision du Comité de l'épreuve,
- 1^{ère} division jouant avant la 2^{ème} qui jouera avant la 3^{ème}, etc.

CONDITIONS DE PARTICIPATION

Pour les Clubs :

Seuls peuvent participer à cette épreuve les Clubs de la Ligue du Centre-Val de Loire affiliés à la FFGolf avec terrain homologué, et à jour de leur cotisation à la Ligue.

L'Association Sportive qui reçoit règle les green-fees des invités à la Société Gestionnaire, si celle-ci n'accepte pas le principe de la réciprocité.

Pour les équi-piers : voir les règlements généraux et spécifiques aux épreuves fédérales interclubs par équipes.
Être de catégorie d'âge seniors, seniors 2 ou seniors 3 (anniversaire la veille de l'épreuve).

Le Comité de l'épreuve pourra autoriser, sous réserve de faisabilité, les joueurs en situation de handicap, titulaires du medical pass délivré par l'EDGA avec la mention « buggy : yes », à jouer en voiturette. La demande devra être faite auprès du Club organisateur et/ou de la personne en charge de l'Administration de l'épreuve au plus tard à la date de clôture des inscriptions.

MARQUES DE DÉPART

La position des plots de départ (couleur jaune) **devra être respectée** même si celle-ci ne correspond pas à la couleur de la marque fixe permanente au sol.

FORME DE JEU

Équipe de 6 joueurs.

1 foursome et 4 simples consécutifs / Match-play / 18 trous.

En 1^{ère} et 2^{ème} division, le foursome est joué obligatoirement avant les simples.

Pour les simples, les joueurs jouent par ordre croissant des index arrondis à la date de clôture des inscriptions des équi-piers.

Les feuilles de composition de l'équipe doivent être remises au Comité 15 minutes avant le 1^{er} départ des joueurs.

Les joueurs marquent 1 point par match gagné et 1/2 point par match partagé. L'équipe victorieuse de la rencontre marque 1 point. En cas d'égalité au terme de la rencontre, le départage se fait sur le foursome puis sur le 1^{er} simple, puis sur le 2^{ème}, etc.. En cas d'égalité parfaite, les 2 équipes marquent 1/2 point.

En cas d'égalité à l'issue des rencontres de poules, l'équipe vainqueur de la poule sera celle qui aura le meilleur match average sur toutes les rencontres. En cas de nouvelle égalité, le vainqueur de la rencontre opposant les ex-aequo sera

qualifié. En cas de 3^{ème} égalité, le total des index des joueurs des équipes de la dernière rencontre sera comparé, et la victoire reviendra à l'équipe dont le total des index est le plus élevé.

Si lors d'une rencontre, une équipe se présente avec moins de 4 joueurs, celle-ci sera forfait et entrainera sa mise hors compétition. Cette équipe jouera automatiquement l'année suivante en division inférieure.

Le départage se faisant sur le foursome, celui-ci doit être obligatoirement joué.

Une équipe qui devait rencontrer une équipe qui a été mise hors compétition ou qui a déclaré forfait, marquera 5 points.

1^{ère} division : finale entre les premiers de chaque poule, 1 descente par poule.

2^{ème} division : 1 montée par poule, 1 descente par poule.

Dans le cas où l'équipe A d'un Club se maintient en 1^{ère} division fin avril 2026, l'équipe B ou C de ce Club ne pourra pas monter de 2^{ème} en 1^{ère} division. Dans ce cas, la montée sera réservée à l'équipe meilleure 2^{ème} au match average.

3^{ème} division : 1 montée par poule, 2 descentes par poule.

4^{ème} division :

- Si 4 poules : 1 montée par poule.
- Si 3 poules : montée de la 1^{ère} équipe de chaque poule et de l'équipe ayant le meilleur match average sur toutes les rencontres.

Si les chariots sont interdits (sol gelé ou fortement détrempé), les capitaines des Clubs hôtes devront prévenir les capitaines des Clubs invités 48h avant la rencontre, afin que ceux-ci choisissent leurs joueurs en fonction de cette contrainte.

Les rencontres peuvent se faire sur greens d'hiver.

ENGAGEMENT

Inscription du Club sur Extranet : <http://xnet.ffgolf.org> avec coordonnées des capitaines d'équipe au plus tard **1 mois avant le premier jour de l'épreuve**. Ouverture des inscriptions le 15 décembre 2025.

Inscription des joueurs sur Extranet : <http://xnet.ffgolf.org> **au plus tard 8 jours pleins avant la 1^{ère} rencontre**.

Chaque équipe doit comporter au MINIMUM 10 équipiers inscrits.

Droit d'inscription : 80 € par équipe ; par virement à la Ligue du Centre-Val de Loire avant le 15 janvier 2026 (si possible).

DÉPARTS ET INTEMPÉRIES

Départs le lundi à partir de 12h30.

En cas d'alerte météo orange, les capitaines devront se téléphoner la veille des rencontres, voire tôt le lundi matin en cas de long déplacement. Les rencontres seront automatiquement reportées et la date du report sera fixée le lundi qui suivra les dates prévues au calendrier. Si c'est le cas dans les premières journées, les capitaines devront convenir d'une date rapprochée, un autre jour de semaine.

COMITÉ DE L'ÉPREUVE

Les responsables du Club qui reçoit et les 2 capitaines.

RÉSULTATS

Envoyés à **competition@golf-centre.fr** (sous la forme X bat Y en précisant le score, la division et la poule) dans les 24h. Un mail seul suffit mais les capitaines doivent conserver la feuille de match en cas de contestation.

PRIX

Trophée remis à l'équipe vainqueur de la 1^{ère} division.

APPLICATION DES RÈGLEMENTS GÉNÉRAUX DES ÉPREUVES FÉDÉRALES

Voir 2.5